

GUIDE MUTUALISE : LES LIMITES DU TRAVAIL AU QUOTIDIEN DES INTERVENANTS A DOMICILE

Ce document est à destination des bénéficiaires, leur entourage ainsi que des salariés des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Il a pour objectif d'harmoniser les pratiques et de clarifier les limites d'intervention pour les salariés comme pour les usagers.

C'est le document de référence pour limiter les incompréhensions, les litiges et ainsi permettre un accompagnement apaisé et en sécurité pour toutes les parties.

Ce document a été créé dans le cadre de la démarche IMPrÉSIA*

* Initiative Mutualisée pour la Préservation de la Santé des Intervenants et des Aidés

**CE QUE NE PEUT PAS FAIRE L'INTERVENANT A
DOMICILE****SOLUTIONS POSSIBLES
POUR LE BENEFICIAIRE****HYGIENE & SOINS DE LA PERSONNE**

Couper les ongles des pieds et des mains	- Faire appel à un pédicure podologue Dans certains cas, ces soins peuvent être partiellement remboursés.
Couper les cheveux et/ou de faire une couleur ou une permanente	- Aller dans un salon de coiffure - Faire venir une coiffeuse à domicile
Raser avec un rasoir manuel	- Mettre un rasoir électrique à disposition de l'intervenant à domicile - Demander l'aide de l'entourage
Epiler une surface importante telle que les jambes ou les parties intimes	- Aller dans un institut de beauté - Faire venir une esthéticienne à domicile
Effectuer seul(e) une toilette complète au lit sans matériel et/ou de manière permanente <i>NB : Si la situation du bénéficiaire se dégrade, l'intervenant doit impérativement prévenir sa structure pour une réévaluation (matériel adapté, formation technique, temps d'intervention,...)</i>	Tenir compte des propositions d'adaptation de la structure afin de permettre des interventions sécurisées
Effectuer une toilette intime si le bénéficiaire porte une sonde urinaire	Demander un passage infirmier ou SSIAD : Compétence infirmière La toilette du reste du corps (visage, bras, dos, buste, jambes, pieds) peut être faite par une intervenante à domicile.
Vider une poche à urine si surveillance médicale nécessaire	Demander un passage infirmier ou SSIAD : Compétence infirmière
Changer une poche à urine	
Changer ou vider une poche de stomie (recueil des urines et/ou des selles)	
Mettre un étui pénien en présence de plaie	
Réaliser une toilette mortuaire	Contacteur un service funéraire

**CE QUE NE PEUT PAS FAIRE L'INTERVENANT A
DOMICILE****SOLUTIONS POSSIBLES
POUR LE BENEFICIAIRE****SANTE**

Changer un pansement d'escarre même s'il est souillé ou décollé (partiellement ou totalement)	Demander un passage infirmier ou SSIAD : Compétence infirmière	
Désinfecter / Réaliser le soin d'une grande plaie ou plaie profonde		
Mettre en place ou enlever un Dujarier, ou un corset qui a été prescrit par un médecin		
Prendre des mesures en vue du renouvellement des bas de contention	<ul style="list-style-type: none"> - Demander à être accompagné chez le pharmacien - Demander au pharmacien de venir prendre les mesures au domicile - Demander à l'infirmière ou au médecin traitant de prendre les mesures 	
Mettre des bandes de contention	Demander un passage infirmier ou SSIAD : Compétence infirmière	
Employer des contentions sans prescription visible au domicile (ex : les 2 barrières de lit médicalisé, sangle abdominale, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Demander une prescription médicale - Demander la mise en place d'une demi-barrière - Baisser le lit au plus bas et, si nécessaire, mettre en place un "lit Alzheimer" qui descend plus bas 	
Préparer les médicaments (à partir d'une ordonnance, les mettre dans un pilulier ou autre)	<ul style="list-style-type: none"> - Demander un passage infirmier ou SSIAD - Demander au pharmacien de préparer le pilulier 	
Donner des médicaments qui ne sont pas préparés dans un pilulier	Demander un passage infirmier ou SSIAD : compétence infirmière	
Poser un dispositif transcutané (patch)		
Mettre des gouttes dans les yeux hormis traitement de la vie quotidienne		
Appliquer une pommade médicamenteuse prescrite par le médecin		
Administrer un suppositoire et/ou un ovule prescrit par le médecin		
Réaliser un branchement ou débranchement (ex: sonde gastrique, cathéter, perfusion...)		
Mesurer la glycémie (piqûre au bout du doigt) et/ou faire votre injection d'insuline (stylo pour le diabète) ou manipuler une pompe à insuline		
Administrer un traitement de sa propre initiative en cas d'urgence ou de crise		Les personnes présentes (dont l'intervenant à domicile) doivent prévenir le 15 Demander à son médecin la mise en place d'un protocole si pathologie chronique
Régler le débit d'un masque ou de lunettes à oxygène		Demander un passage infirmier ou SSIAD
Procéder à une perfusion (pose, dépose, modification de débit...)		Demander un passage infirmier

CE QUE NE PEUT PAS FAIRE L'INTERVENANT A DOMICILE**SOLUTIONS POSSIBLES POUR LE BENEFICIAIRE****VOITURE (et autres véhicules motorisés ou non)**

Laver la voiture et/ou d'autres équipements de locomotion (ex : vélo,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer le véhicule avec les stations de lavage automatique ou demander à son entourage de le faire - Faire appel à un professionnel de lavage
Nettoyer l'habitacle, passer l'aspirateur	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à un professionnel de lavage
Réparer la voiture	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à un garagiste
Conduire la voiture du bénéficiaire s'il n'y a pas d'assurance exprès (assurance multi-conducteur et individuelle conducteur)	<ul style="list-style-type: none"> - Se faire véhiculer dans la voiture de l'intervenant à domicile - Demander à son assureur une extension d'assurance

DONNEES PERSONNELLES

Gérer l'argent du bénéficiaire (ex : avoir une procuration, retirer de l'argent, garder en dépôt, gestion, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage - Trouver un accompagnement adapté (assistante sociale, service spécialisé...)
Utiliser la carte bancaire du bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> - Payer en espèces - Créer un compte au nom du bénéficiaire dans son supermarché - Réaliser les achats en ligne (ensuite soit drive soit livraison) - Utiliser une carte prépayée (porte-monnaie électronique) <p>Dans tous les cas, l'entourage a un rôle à jouer. Si une mesure de protection juridique est en place, il est nécessaire d'évaluer la fréquence et les modalités de versements.</p>
Faire une avance d'argent	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage
Gérer des objets de valeur et/ou bijoux	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage
Donner ses coordonnées personnelles (téléphoniques, postales) à des bénéficiaires et/ou les transmettre à des tiers (hôpital, téléassistance, ...)	Contacteur son entourage ou le service d'aide à domicile
Remplir ou vérifier la déclaration d'impôts du bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage - Se faire aider pour prendre RDV avec le service des impôts (en ligne, par téléphone ou avec le numéro du service des finances publiques qui est indiqué sur la déclaration des revenus). Il est possible de prendre un RDV physique ou de demander à être rappelé par téléphone. - Se faire emmener au service des impôts le plus proche
Traiter des documents confidentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage - Trouver un accompagnement adapté (assistante sociale, service spécialisé, ...)
Être en possession des clés du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Être présent pour ouvrir la porte - Installer un boîtier à clés

CE QUE NE PEUT PAS FAIRE L'INTERVENANT A DOMICILE	SOLUTIONS POSSIBLES POUR LE BENEFICIAIRE
---	--

CUISINE / COURSES

Faire des conserves	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins)
Acheter de l'alcool en l'absence du bénéficiaire et/ou si contre-indication médicale	

ANIMAUX

Couper les ongles de pattes	- Faire appel à un toiletteur
Toiletter l'animal (ex : brosser, lui donner le bain, ...)	
S'occuper de l'animal domestique si le bénéficiaire ou son entourage peuvent s'en occuper ou si l'animal appartient à la catégorie des NAC (Nouvel Animal de Compagnie) <i>NB : si le bénéficiaire ou son entourage ne s'en occupe pas, l'intervenant doit prévenir son association pour revoir la situation</i>	- Gestion par le bénéficiaire s'il est en capacité - Solliciter l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à un professionnel spécialisé
Gérer des animaux non domestiques (ex : les nourrir, les déplacer de lieu, leur administrer des médicaments)	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins)
Nettoyer le domicile infesté de nuisibles (ex : rats, blattes, souris, puces, cafards, ...)	- Faire appel à un professionnel spécialisé

JARDIN/POTAGER/ESPACES VERTS

Tailler la haie et/ou arracher le lierre	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à une entreprise multi-services : consulter votre association
Tondre la pelouse	
Désherber la pelouse / les allées / la haie	
Bêcher, cultiver, récolter, entreposer	
Arroser le potager et/ou les grandes surfaces	
Transporter des végétaux ou objets à la déchetterie	
Déneiger les allées de la maison et/ou du garage <i>NB : L'intervenant doit se limiter au passage lui permettant d'accéder au domicile</i>	- Eviter de sortir lorsqu'il y a de la neige ou risque de verglas - Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins)

CHAUFFAGE

Couper, fendre et/ou scier le bois	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins)
Entreposer et/ou rentrer des stères de bois	
Entreposer et/ou rentrer des bûches de bois sans équipement de transport adapté	
Intervenir sur le système de chauffage (ex : allumer, éteindre la chaudière, effectuer des réglages, purger les radiateurs, ...) et/ou nettoyer le système de ventilation (moteur,...)	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à un chauffagiste
Ramoner la cheminée et/ou les tuyaux de la cuisinière à bois	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à un ramoneur

CE QUE NE PEUT PAS FAIRE L'INTERVENANT A DOMICILE**SOLUTIONS POSSIBLES POUR LE BENEFICIAIRE****PLOMBERIE & ELECTRICITE**

Intervenir sur le circuit électrique (ex : sur prise électrique, sur fils dénudés, sur fusible)	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à un électricien
Changer une ampoule d'un luminaire quand cela nécessite de monter à une hauteur supérieure à la hauteur du genou	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Si personne isolée, faire appel à une entreprise multi-services : consulter votre association
Intervenir sur la tuyauterie (ex : réparer une fuite, déboucher les siphons, ...)	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à un plombier

LESSIVE

Effectuer la lessive de grosses pièces de linge à la main (ex : lavage de draps, couvertures, drap de bain, ...) et/ou les essorer à la main	- S'équiper d'un lave-linge si ce n'est pas le cas - Demander à l'entourage de s'occuper du linge - Emmener le linge à la laverie/ pressing (peut être un temps pris sur le temps d'intervention)
--	---

MENUISERIES/FENETRES

Nettoyer les vitres et "contours" de fenêtres, baies ou vérandas quand cela nécessite de monter à une hauteur supérieure à la hauteur du genou	- S'équiper d'un manche télescopique avec mouilleur et raclette pour nettoyer les vitres - Faire appel à une entreprise spécialisée si les fenêtres sont à plus de 3 mètres
Lessiver les fenêtres, baies, vérandas ou volets	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à une entreprise de nettoyage ou multi-services : consulter votre association
Peindre les fenêtres, baies, vérandas ou volets	

SOLS

Lessiver/Décaper la terrasse ou le balcon	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à une entreprise multi-services : consulter votre association
Décaper le parquet	
Cirer l'ensemble du parquet et/ou nettoyer l'ensemble d'une moquette	Demander une prestation à charge du bénéficiaire

MURS & PLAFONDS

Lessiver les murs et/ou plafonds, les ravalier	- Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à une entreprise multi-services : consulter votre structure
Peindre et/ou tapisser les murs, plafonds, volets, portes, ...	

**CE QUE NE PEUT PAS FAIRE L'INTERVENANT A
DOMICILE****SOLUTIONS POSSIBLES
POUR LE BENEFICIAIRE****AUTRES BATIMENTS/DEPENDANCES**

Nettoyer, ranger la cave	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à une entreprise multi-services : consulter votre structure - Solliciter sa structure pour une prestation à charge du bénéficiaire
Nettoyer, ranger le garage, hors pièce de vie	
Nettoyer, ranger le grenier	
Nettoyer, ranger un local hors habitation principale (ex : appentis, abri de jardin, ...)	

PORT DE CHARGES

Déplacer et/ou porter des charges supérieures à 10kg (ex: meubles, sac de sel pour adoucisseur, bûches de bois, pot de fleurs, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à une entreprise multi-services : consulter votre structure
Participer à l'emménagement ou au déménagement (avec ou sans grands travaux de nettoyage)	
Déplacer et/ou changer une bouteille de gaz	

TRAVAIL EN HAUTEUR

Effectuer une tâche qui nécessite de monter à une hauteur supérieure à la hauteur du genou	<ul style="list-style-type: none"> - S'équiper d'un manche télescopique avec mouilleur et raclette pour nettoyer les vitres - Faire appel à une entreprise spécialisée si les fenêtres sont à plus de 3 mètres : consulter votre association
Poser des rideaux ou installer une tringle à rideaux quand cela nécessite de monter à une hauteur supérieure à la hauteur du genou	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Faire appel à une entreprise multi-services : consulter la structure d'aide à domicile

TECHNOLOGIE

Effectuer une assistance informatique et/ou internet	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Appeler le service client de l'opérateur internet (Orange, SFR, ...)
--	---

**AUTORISES SEULEMENT DANS LE CADRE DE PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A CHARGE DU
BENEFICIAIRE**

Cuisiner pour des invités (famille, amis) et/ou nettoyer leur vaisselle ou leurs chambres, ...	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage (famille, amis, voisins) - Solliciter la structure d'aide à domicile pour une prestation complémentaire à charge du bénéficiaire
Servir des invités à table	
Repasser des vêtements n'appartenant pas au bénéficiaire accompagné (à personnes vivant sous le même toit - excepté si couple). Nettoyer des chambres, WC, salle de bain, ... appartenant à des personnes vivant sous le même toit	
Faire de la "grande cuisine"	<ul style="list-style-type: none"> - Demander l'aide de l'entourage pour qu'il cuisine des plats à l'avance - Acheter des plats préparés pour n'avoir plus qu'à les réchauffer - Demander un portage de repas - Solliciter la structure d'aide à domicile pour une prestation complémentaire à charge du bénéficiaire
Cirer le parquet et/ou nettoyer la moquette avec du matériel	